

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1183: Passions

Artikel: Le fédéralisme - une formule politique à partager avec d'autres
Autor: Linder, Wolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009580>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le fédéralisme – une formule politique à partager avec d'autres

Wolf Linder

Le fédéralisme est probablement la particularité la plus saillante de notre système politique. En 1848, il est d'abord un compromis entre les conservateurs et les radicaux: une Confédération, certes, mais dotée de compétences minimales qui ne touchent guère à l'autonomie cantonale. En s'inspirant largement du modèle bicaméral américain, on a trouvé une solution pour concilier deux modes de décision: le fédéralisme (égalité des voix des Etats membres) se marie au principe de base de la démocratie (*one person, one vote*: une voix par personne). La «souveraineté partagée» entre les cantons et la Confédération a d'une part garanti la «non-centralisation» du pouvoir, et d'autre part permis aux cantons de préserver leurs particularismes culturels. La Suisse a connu un processus de *nation building* paisible et pluriethnique qui diverge fondamentalement des nationalismes anciens ou récents en ce sens qu'il évite l'association trompeuse: «un territoire, un peuple, une langue et une culture».

Au cours du temps, le fédéralisme a gardé sa force. La Suisse est un des seuls pays à résister à la tendance presque universelle de la centralisation des pouvoirs. Les dépenses publiques s'y font encore à deux tiers au niveau des cantons et des communes, alors qu'aux Etats-Unis, le gouvernement central, par exemple, consomme 55% des budgets publics. Le fédéralisme suisse a développé un sentiment de solidarité interrégionale et des techniques sophistiquées de coopération et de péréquation financière. Parfois, lorsque le consensus politique sous la coupole fédérale se grippe, les innovations de la périphérie offrent des solutions de rechange. Les premières mesures d'économie d'énergie cantonales au cours des années quatre-vingt en sont un exemple significatif.

Parallèlement à ce fédéralisme vivant, il faut cependant bien admettre que certaines de ses composantes sont sclérosées. Tout le monde sait que dès 1848 le Conseil des Etats n'a jamais rempli le rôle de voix fédéraliste qui lui revient. En pratique, les cantons se font entendre dans les coulisses, grâce à une multitude d'organismes qui forment un lobby puissant mais dépourvu de la légitimation électorale et de la transparence parlementaire. La migration intercantonale conjuguée à la multiplication des votations à double majorité a renforcé le pouvoir des petits cantons: une minorité démographique de plus en plus petite exerce un droit de veto. Théoriquement, 9% des voix suffisent pour former une majorité fédéraliste de 11 1/2 cantons qui impose le statu quo à une majorité populaire de 91% qui aimerait innover. Pour gagner les votations populaires, un fédéralisme viscéral exploite très habilement la peur et la méfiance envers Berne. Au surplus, ce pays qui se vante de ses vertus fédéralistes n'a jamais cherché sérieusement de solution institutionnelle et fédéraliste pour résoudre les nombreux problèmes de ses agglomérations dans lesquelles vivent deux tiers de la population suisse.

Aux yeux des leaders politiques de la République d'Afrique du Sud ou des républi-

ques de l'ancienne Union Soviétique, ces petites bagarres doivent passer pour des brouilles à côté de leurs projets incomparablement plus difficiles de «fédéralisation» de leurs pays. En fin de compte, partout où l'Etat national se révèle à la fois trop grand et trop petit, on cherche des solutions fédéralistes. Le fédéralisme est en train de se globaliser.

Au lieu de se contenter de son propre succès, la Suisse ferait mieux de s'intéresser à cette évolution de fond vers le fédéralisme. On vante souvent les avantages du fédéralisme pour la protection des minorités d'une société segmentée par langue, religion ou culture. Le succès de l'expérience suisse en témoigne, mais il faut quand même se demander pourquoi une expérience similaire a raté en Yougoslavie, pourquoi elle reste précaire au Canada, ou pourquoi elle a évolué très différemment en Belgique. La recherche politologique comparative nous montre que le fédéralisme a beaucoup de visages, mais aussi de grandes ambiguïtés. A l'évidence, le fédéralisme ne peut réussir qu'en présence non seulement d'un arrangement constitutionnel adéquat, mais également de modes de comportement suffisamment coopératifs et d'un respect des autonomies enracinées dans la culture.

Susciter l'intérêt des Suisses pour les processus de «fédéralisation» ailleurs – cela pourrait en premier lieu élargir notre propre perception du fédéralisme moderne et serait un bon remède au nombrilisme qui nous fait rater les nécessaires innovations à apporter à notre propre tradition. En outre, il apparaîtrait alors clairement que la Suisse ne doit à aucun prix manquer le coche de la globalisation du fédéralisme, en y participant et en faisant part, aux autres et d'une manière crédible, de ses propres expériences.

